

COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF D'ILLE ET VILAINE



Saison 2025

Objectif : Promouvoir le Golf Féminin :

- ★ Permettre aux joueuses inscrites dans les clubs d'Ille et Vilaine de se rencontrer et de jouer sur différents terrains.
- ★ Contribuer à une dynamique de club en incitant vos joueuses à participer à ces compétitions.
- ★ Partager notre passion et la convivialité.
- ★ Proposer 4 dates sur l'ensemble de la saison avec différentes formules de jeu en binôme.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les compétitions sont exclusivement ouvertes aux dames, licenciées et membres d'un club d'Ille-et-Vilaine ou d'une association « golf entreprise ».

Les joueuses devront être titulaires d'une licence émise par un club du département, être membres d'une association sportive référencée en Ille et Vilaine et être à jour du certificat médical ou du questionnaire de santé. L'index sera limité à 36

Priorité d'inscription aux joueuses ayant participé l'année dernière en 2024.

Les joueuses, n'ayant pas pu jouer en 2024 pour problème médical seront intégrées si elles en font la demande. Si le nombre d'inscrites est inférieur à 100 joueuses, nous ouvrirons les inscriptions à de nouvelles participantes. Lors des dates de challenge si le nombre d'inscrites est supérieur à 88 (4 trous doublés), les joueuses ayant les plus bas index ne seront pas prioritaires et seront avisées rapidement.

CONDITIONS PARTICULIERES

Chariot électrique : L'utilisation d'un chariot électrique est autorisée.

Voitures autorisées sur certificat médical et si l'état du terrain le permet.

Cadets et accompagnateurs : Les cadets ne sont pas autorisés. Un(e) accompagnant(e) sera accepté(e) pour une raison principalement médicale et approuvée par une des responsables du CD 35. Si cette raison est approuvée par les responsables. Dans ce cas, il/elle ne doit faire aucun commentaire.

Les chiens sont interdits même tenus en laisse

Les téléphones portables seront éteints ou en mode silencieux pour ne pas gêner les autres joueurs.

La balle sera toujours placée sur le terrain : zones tondues ras à 1 carte (sauf conditions exceptionnelles où sera accepté le placement à 1 club)

Pour respecter l'étiquette de notre sport, une tenue vestimentaire correcte est demandée.

ENGAGEMENT

Inscription individuelle annuelle : 40€ un règlement et une inscription via Hello Asso à partir du 13 Mars 2025 en complétant toutes informations demandées

Droit de jeu : 15 € à régler via Hello Asso lors de chaque inscription à un challenge ; ce montant sera susceptible d'être révisé en fonction du tarif de la location des terrains demandé par les clubs et de la formule de jeu choisie.

Repas : le montant du repas, lorsqu'il en aura un , sera à régler lors de l'inscription via Hello Asso.

LE CALENDRIER 2025

- Jeudi 25 mai au Golf de Ciccé Blossac – Départs en Ligne
- Jeudi 19 juin au golf de Dinard – Shot Gun avec repas
- Jeudi 25 septembre au Golf de St Cast – Départs en Ligne
- Jeudi 23 octobre au Golf de la Freslonnière – Shot Gun avec repas

REMISE DES PRIX

Sont récompensés

1er brut

3 premiers nets

Si les joueuses avec la même partenaire sont citées sur l'ensemble de la saison 2 fois et plus ; elles ne recevront qu'un seul lot - les lots non distribués seront remis au tirage au sort général

Si les joueuses ont déjà été récompensées d'un lot en Brut, elles ne recevront pas de lot en Net.
Nous descendrons dans le classement net pour attribuer 3 prix.

La remise des prix sera effectuée après le repas du dernier jour du challenge 2025

Les récompenses des 4 dates sont remises à des joueuses du même club en cas d'absence.

Si nous procédons à un tirage au sort seules les personnes présentes pourront y prétendre.